** **

**6 h du Run Foyer Soleil**

**Règlement Edition 2019**

La course « Les 6 H Run Foyer Soleil», est la quatrième édition organisée par le Foyer Soleil de l'APF France Handicap. Il s'agit de partager un moment sportif et convivial entre personnes valides ou non. Les épreuves sont ouvertes à toutes personnes majeures, sauf par équipe où l’âge minimum requis est de 16 ans (l’équipe doit alors comporter 8 participants) licenciées ou non. Le parcours est une boucle de 1700m sur du chemin cendré et un peu de piste cyclable, autour du Foyer Soleil, à allure libre. Cette épreuve ne compte pour aucun classement officiel.

**Date** : le samedi 12 octobre 2019

**Départ :** pour tous à 10 heures (pour les équipes un seul membre peut être présent au départ) au Foyer Soleil – 1 av du 19 mars 1962 – 14123 Fleury-sur-orne.

**Arrivée :** La fin de l'épreuve sera signalée à 16 heures. Tous les coureurs présents alors sur le circuit pourront finir leur tour qui sera comptabilisé.

**Nombre de participants** : limité à 250

**Tarif** : 12 € par participant jusqu’au 13 septembre 2019, au-delà de cette date le tarif passe à 15€.

**Inscriptions :**

Bulletin d’inscription à remplir et à transmettre à **l’Accueil de jour du Foyer Soleil– 1, Avenue du 19 mars 1962– 14123 Fleury-sur-Orne. TEL : 02.31.52.27.79**

Vous devez **joindre impérativement** au bulletin :

* une photocopie de votre licence ou certificat médical de « **non contre indication à la** **pratique de la course à pied ou la marche en compétition** », datant de moins d’1 an,
* Le règlement par espèce ou chèque à l’ordre du **Foyer Soleil.**

**Pas d'inscription le jour de la course.** **Clôture des inscriptions le 2 octobre 2019**.

Pour les équipes, inscription des équipes constituées sur la même fiche d’inscription, bien respecter le nombre maximum d’inscrit par équipe (voir ci après « catégorie d’inscription »).  
Tout engagement est ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit.  
Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne (extérieure à l'équipe) sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.  
L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

**Tout dossier incomplet ne sera pas validé.**

**Catégorie d’inscription**

Sur cette épreuve, les catégories d’inscription sont :

* En individuel : marcheur, coureur, rouleur (personne en fauteuil manuel),
* En équipe : marcheurs au nombre de 6 maximum, marcheurs poussant une personne en fauteuil manuel au nombre de 8 maximum, rouleurs en fauteuil manuel au nombre de 6 maximum, coureurs au nombre de 6 maximum, coureurs poussant une personne en fauteuil manuel au nombre de 8 maximum.

Sur cette épreuve, les **personnes ou équipes inscrites** **en marcheur n’ont pas le droit de courir**. Si vous souhaitez alterner les deux, il faut s’inscrire en coureur. En effet un compétiteur coureur a le droit de marcher.

**Limite d’âge**

L’épreuve est ouverte à toute personne majeure.

Possibilité de s’inscrire pour les jeunes de 16 à 18 ans mais seulement en équipe de 8, avec un maximum de 15kms par personne sur le relais.

**Certificat médical**

Pour les licenciés, joindre obligatoirement au dossier d'inscription une copie de la licence FFA ou Triathlon, de la licence compétition FSCF, FSGT et UFOLEP avec la mention « athlétisme ».  
Pour les non-licenciés ou autre licence sportive joindre **obligatoirement** au dossier d'inscription une copie du certificat médical, datant de moins de 1 an avec la mention : « **non contre-indication à la pratique de la course à pied ou marche en compétition ».**

**Retrait des dossards**

La participation à l'épreuve nécessite le port du dossard fixé sur la poitrine par des épingles (merci de les prévoir).Les dossards sont à retirer à l’accueil de jour du Foyer Soleil le Vendredi 11 Octobre de 9h30 à 19h et le jour de la course de 8h à 09h30.

**Chronométrage**

Un système de chronométrage par puce électronique sera utilisé. Elles seront collées sur votre dossard. Un dossard avec puce est remis à chaque coureur inscrit dans la catégorie « solo ». Pour les équipes, un seul dossard sera remis avec une ceinture porte-dossard, cette dernière servira pour les relais. Pour les équipes qui poussent une personne en fauteuil, c’est la personne dans le fauteuil qui portera le dossard avec la puce sur un chasuble.

**Passage de relais**

Pour les équipes un passage de relais se fera devant le foyer soleil, matérialisé par une ceinture porte-dossard ou un chasuble avec un dossard (puce intégrée) par équipe. Sans la puce le tour ne sera pas comptabilisé.

**Nombre d'équipes**

Afin de garantir un maximum de qualité à l'organisation des 6 H du Run Foyer Soleil, nous gardons la possibilité de limiter le nombre d’équipes pour pousser les personnes en fauteuil.

**Ravitaillement**

Un poste de ravitaillement est prévu sur le parcours au niveau du Foyer Soleil (eau, coca, sucre, barres de céréales, fruits secs, compote, gâteaux salés…) Seuls les concurrents inscrits peuvent en profiter.

Pour le ravitaillement personnel des participants, des tables seront mises en place à cet effet.

Commodités : une salle sera mise à disposition pour le vestiaire, des toilettes seront accessibles dans les locaux du foyer soleil.

Un grand parking sera mis à disposition à proximité du Foyer Soleil, ouvert à partir de 8h30.

**Signalisation**

Du rubalise ainsi que des barrières seront mis en place sur le parcours. Des bénévoles chargés de la signalétique seront présents régulièrement sur le parcours.

**Possibilité de mise hors course**

En cas de comportement inapproprié notamment comme un dossard porté par une personne non inscrite, un jet de bouteilles vides, d’emballages en tous genres hors zone de ravitaillement (150 m) par respect pour l’environnement.

Mise hors course si un compétiteur marcheur ou une équipe marche ou marche-fauteuil court, ou si une équipe intègre une ou plusieurs personnes non-inscrites dans leur équipe. Des commissaires de course seront chargés de contrôler.

**Annulation de course**

En cas de force majeure, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit, ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

**Service médical**

Personnel soignant du Foyer Soleil assurera le service médical de la course.

**Assurance**

Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile couvrant celle de leurs préposés et de tous les participants aux 6 H du Run Foyer Soleil auprès de M.M.A.  
Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Il est rappelé que les coureurs ou marcheurs engagent leur propre responsabilité concernant le respect des règles de sécurité sur la voie publique.

**Classements et Récompenses**

Un tee shirt sera remis à chaque participant, avec le dossard. Remise des récompenses à 17h. Seront récompensés :

- en individuel, les **3 premiers**, homme et femme, par catégorie « rouleur, coureur, marcheur »,

- en équipe **la première** de chaque catégorie « marcheurs, marcheurs poussant une personne en fauteuil, rouleurs, coureurs, coureurs poussant une personne en fauteuil ».

**Droit à l’image :**

Tous les concurrents inscrits au 6h du Foyer Soleil abandonnent leur droit à l’image au bénéfice de l’organisation. Ces images pourront être utilisées sur tous supports.

**Conclusion**

Tout concurrent qui s'inscrit doit déclarer avoir pris connaissance et approuver le précèdent règlement.

Bonne course !

****